



Mairie de St-Quentin-Fallavier

Conseil Municipal du 9 mars 2015

MOTION CONTRE LA DECISION DE LA CAPI DE FERMER LA PISCINE DE BELLEVUE 4 MOIS DE L'ANNEE

ARRIVÉ LE

12 MARS 2015

SOUS SIGNATURE

En 2011, la CAPI prenait la décision de fermer la piscine de St-Quentin-Fallavier pendant le mois d'août pour réaliser des économies.

En 2012, cette fermeture passait à 2 mois.

Aujourd'hui, lors d'un dernier bureau communautaire, sans concertation avec la commune, il est décidé d'une fermeture de... 4 mois (mai-juin-juillet-août) de cet équipement.

Si nous comprenons parfaitement la nécessité de gérer au mieux les finances de nos collectivités en recherchant toutes les économies possibles sur nos budgets, nous comprenons moins une décision comme celle-ci qui va pénaliser les familles qui n'ont pas les moyens de partir au bord de la mer.

Combien va coûter la suppression du poste de DGST de la CAPI qu'on va payer pendant 3 ans pour rien.

Nous, élus de la commune de St-Quentin-Fallavier, avons déjà affirmé notre désaccord face à une telle décision complètement incompréhensible.

En commission « Sport » CAPI du mercredi 25 février, le vice-président au sport n'a pas demandé un vote sur la question au regard de l'avis défavorable unanime sur cette question.

Nous rappelons que cet équipement a été fermé près de 2 ans pour rénovation lourde. Pourquoi avoir investi 2,2 millions d'euros pour n'ouvrir la piscine que 8 mois dans l'année.

En outre, cet équipement est utilisé par différentes associations de la commune. Le plus gros utilisateur, le CNPI, a de nombreux créneaux horaires où il propose des activités telles que le jardin aquatique, l'école de natation, l'aqua santé, l'aquaforme et l'aquabike. Ces animations reçoivent un public de plus en plus nombreux drainant de nombreuses communes. Cette association a un nombre important d'adhérents et réalise des investissements en matériel (type vélos aquabike). Ce ne sont pas moins de 12 salariés qui dépendent de cette association. Les impacts sur le fonctionnement même de l'association sont importants et la pérennité de l'association est mise en danger. Sur le site de la Fédération Française de Natation, on peut relever les résultats très performants de cette association qui est une vitrine de notre territoire du Nord Isère.

Les scolaires de la commune utilisent également cet équipement accessible à pied depuis les groupes scolaires, le collège et l'école privée. L'apprentissage du milieu aquatique reste un point fort des écoles. En outre, de nombreuses communes riveraines utilisent la piscine de St-Quentin-Fallavier soit dans le cadre du temps scolaire, soit en dehors : Heyrieux, St-Georges d'Espéranche, Diémoz, Bonnefamille, Artas, Satolas, Chamagnieu,...

En outre, au regard de la réforme sur les temps scolaires, la commune a mis en place les TAP. Dans ce cadre, nous avons conventionné une intervention du CNPI de septembre 2014 à début juillet 2015. Nous sommes donc liés sur papier jusqu'à cette échéance à raison 1h30 tous les mardis pour 12 enfants. *A ce sujet, nous n'avons pas pu obtenir plus de créneaux de la part de la CAPI !*

Si la piscine ferme en mai-juin nous aurons 9 séances sur les 10 prévues pour la 3ème période qui ne pourront pas avoir lieu soit 13h50 ! Lors d'une réunion en février 2014 sur la mutualisation CAPI pour les rythmes scolaires, il nous avait été dit que les piscines devaient fermer 3 semaines pour des raisons techniques mais comme St-quentin était déjà fermée l'été, elle serait ouverte dès la rentrée. En aucun cas, une fermeture en mai / juin a été évoquée !

Enfin, nous avons souligné, en 2011, que cet équipement était utilisé non seulement par les habitants de la commune, mais également par les salariés du parc de Chesnes pendant la pause de midi et qu'il restait pour les jeunes de la commune, l'été, une activité de proximité recherchée.

En réponse à notre argumentation sur le fait que les familles ne partaient pas toutes en vacances et que la piscine était un lieu de détente au mois d'août, vos services avançaient l'existence de l'étang de Fallavier avec la présence d'un maître-nageur. En 2014, les conditions climatiques ont été tellement déplorables que l'étang n'a pas pu accueillir les usagers.

En conséquence, nous ne pouvons accepter une telle décision prise sans se préoccuper des contraintes de la commune. Nous nous interrogeons même sur la finalité réelle de telles mesures : fermer la piscine de St-Quentin-Fallavier définitivement ?

C'est pourquoi, les élus de la commune de St-Quentin-Fallavier :

- **demandent à la CAPI de bien vouloir maintenir l'ouverture de la piscine de St-Quentin-Fallavier toute l'année.**

A l'unanimité.

A St-Quentin-Fallavier, le 10 mars 2015

Le Maire,

Michel BACCONNIER

